

Une autre vie s'invente ici



Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



LETTRE D'INFORMATION

JUIN – SEPTEMBRE 2021





S O M M A I R E

| | |
|--|-----|
| Edito | P4 |
| Agenda 2021 | P5 |
| Etats généraux de l'Habitat Dans le cadre de Petites Villes de demain | P6 |
| Le Programme Avenir Montagnes Ingénierie Accompagner en ingénierie les territoires de montagne dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux du changement climatique | P10 |
| Quelle est la plus-value des résidences d'architectes pour l'aménagement du territoire ? Synthèse de webinaire du vendredi 28 mai 2021 | P13 |



S O M M A I R E

Ateliers Hors les murs
Les Petites Villes se portent candidates

P20

Un atelier hors les murs en Cerdagne
Octobre 2020 - juin 2021

P22

Imaginer l'avenir de la plaine agricole de l'Issole dans le Parc de la Sainte-Baume
pour des synergies entre architecture et milieu, entre édifices et biodiversité

P26



Voici le numéro publié à l'automne du Lien Paysage qui, comme l'actualité, foisonne par la diversité des sujets abordés : Plan Montagne, États généraux de l'habitat, Ateliers hors les murs qui montent en puissance !

La Loi Climat prévoit dans les dix ans à venir de diviser par deux la consommation de l'espace. Cet objectif concerne hautement les Parcs naturels régionaux.

Mais nous savons que ces ambitions, pour être acceptées, devront s'appuyer sur des démarches qualitatives, que les territoires devront pouvoir compter sur une ingénierie au plus près des acteurs et en particulier les élus. Il s'agit bien là d'une des vocations d'un Parc.

C'est dans ce contexte que le réseau des Parcs naturels régionaux organise les 25 et 26 novembre prochains à Paris à l'École d'Architecture du Val de Seine les États Généraux de l'Habitat, avec l'ambition est de réunir un maximum d'acteurs territoriaux afin de produire un manifeste de l'habitat inscrit dans son territoire, au plein sens du terme.

C'est aussi dans l'esprit d'une participation croissante des habitants que la Fédération lance avec quatre Parcs pilotes l'Université populaire du cadre de vie. Cette nouvelle plateforme a pour vocation de mettre à disposition des informations permettant aux habitants de devenir davantage acteurs de leur cadre de vie et de leur territoire.

Une petite info qui fuit déjà : nous prévoyons la production d'un Lien paysage pour la fin de l'année, qui prendra la forme d'un numéro spécial « photos de paysage et verbatim », pour à la fois montrer la beauté des paysages mais également leur réalité dans le quotidien, sans oublier des angles posant des problématiques et des enjeux spécifiques aux territoires de Parcs.

Pour ce tour de France des paysages en photos, nous ferons bien entendu appel à vous !

Bonne lecture

Éric Brua
Directeur

Agenda 2021

Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Energie

Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie :

Mardi le 23 novembre 2021 de 14h à 17h00

Pour y participer il est nécessaire d'en être membre et d'en faire préalablement la demande.

Etats généraux de l'habitat

Le 25 et 26 novembre 2021, à Paris

École Nationale Supérieure d'Architecture du Val de Seine,

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise en inter-réseau une manifestation sur le cadre de vie qui traitera à la fois de l'habitat, de l'alimentation, du culturel et de la maîtrise du foncier. Ce sera l'occasion de débattre et produire un document qui relatera les aspects stratégiques des éléments énoncés lors des échanges.

Pour vous inscrire :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/etats-generaux-de-lhabitat>

Séminaire Parcs et transition

Mardi 30 novembre (soir) au vendredi 3 décembre (fin de journée) 2021

Séminaire Parcs et transition – Paysage embarqué, une solution pour les transitions

Organisation conjointe des deux séminaires annuels dans le Parc des Ballons des Vosges Réseau Aménagement du territoire et réseau Énergie-Climat-Adaptation)

Contact : Nicolas Sanaa. 06 63 47 46 77 ; nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Contact : Philippe Moutet. 06 99 94 29 08 ; pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Lien pour s'inscrire <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/journees-dechange-communes-urbanisme-et-paysage-energie-climat>

Webinaires du réseau Paysage, urbanisme et architecture

En 2021, la Fédération des Parcs propose au réseau de se retrouver **chaque dernier jeudi du mois, de 14h à 16h30** pour échanger autour d'une thématique d'actualité.

Les synthèses de Webinaires sont téléchargeables *via* ce lien suivant :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

Les dates proposées pour les webinaires du réseau aménagement du territoire sont :

Jeudi 28 octobre : Plateforme de l'Université populaire du cadre de vie

Jeudi 18 novembre

Jeudi 16 décembre

Ateliers hors les murs nouvelle vague de candidature

Vendredi 10 décembre 2021 – Date de dépôt des dossiers de candidatures



ETATS GÉNÉRAUX DE L'HABITAT

Dans le cadre de Petites Villes de demain

Avant - programme

Jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2021 à Paris

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DU VAL DE SEINE
3/15, quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

Partenaires : Partenaires : Ministère de Cohésion des Territoire et des Relations avec les Collectivités Territoriales, Ministère de la Culture, Ministère de la Transition Écologique, Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Fédération des SCOT, ANAH, Soliha, Fédération des CAUe, Cité de l'Architecture, CREBA, École d'Architecture du Val de Seine.

De l'économie hors-sol au projet local : préparer une nouvelle donne pour des « territoires augmentés »

« L'américan way of life » a été le modèle de développement de la deuxième moitié du vingtième siècle. Aujourd'hui, ce fonctionnement consumériste a définitivement posé ses limites sur quasiment tous les plans : en termes d'habitat et de respect du patrimoine, de consommation d'espace, dans l'alimentation, en matière écologique, dans les liens sociaux, au niveau du climat. Plus l'économie est « hors-sol », plus elle devient un contresens à la santé, aux arts de vivre et aux modes d'habiter dans le plein sens du terme. Mais les consciences s'éveillent. Sur fond de crise, sanitaire, climatique et écologique, les Français renouent avec les territoires ruraux. Si le premier vecteur de ce changement est l'envie d'espace et de nature, à nous de proposer un projet global pour donner envie « d'habiter pleinement un territoire ».

Nous faisons le pari que les territoires les plus attractifs, seront ceux qui s'appuieront sur les ressources locales, les savoir-faire, les territoires.

Nous avons des modèles qui nous inspirent. C'est ainsi qu'en Autriche dans la région du Vorarlberg les architectes, avec le concours des artisans, se sont mis à construire des maisons modernes, inspirées des maisons traditionnelles et avec du bois local. À partir de ce mouvement architectural s'est mis en place un objectif qui vise à ne plus utiliser d'énergie fossile d'ici 2050 et à repenser tous les besoins et à la façon d'y répondre, appuyés par une politique régionale.

En Toscane, l'école territorialiste de Florence a inventé le principe de la bio-région qui préconise que, toute politique doit s'appuyer sur une connaissance minutieuse d'un paysage et de son fonctionnement avant d'être discutée, construite et mise en œuvre avec ses habitants. Car ce processus fait plus que préserver le patrimoine et les ressources du territoire, il produit des richesses indélocalisables.

À partir de ce défi, toutes les intelligences et les compétences d'abord publiques puis privées peuvent être mobilisées pour avancer en cohérence. Dans ce domaine, la démarche politique peut dynamiser l'économie, en tout cas une certaine économie. Et les territoires en ont

conscience, revitaliser le centre des communes ne peut avoir de sens que si l'on réfléchit, au minimum, à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans cet esprit que sont organisés les États Généraux de l'Habitat.

Ils s'adressent bien entendu aux Petites villes de demain qui sont au cœur de l'actualité, tout en veillant à l'articulation avec le territoire souvent ruraux dans lesquelles se concentrent des enjeux patrimoniaux et sociaux majeurs pour la France. Je formule le vœu que les exposés, les échanges et les débats nous aideront à établir des propositions concrètes nous permettant de face à ces nombreux défis. Nos territoires aspirent à une nouvelle donne économique, un plan de relocalisation des activités relatives aux besoins essentiels des habitants. Se loger, se cultiver, se nourrir, se déplacer, se divertir... tout en ménageant nos ressources et en valorisant notre héritage. Cette aspiration est devenue réalité dans plusieurs endroits et elle s'est appuyée sur deux fondements majeurs : un choix politique déterminé et une ingénierie qualifiée pour le mettre en place.

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Ces deux jours nous conduiront à échanger et débattre autour des questionnements suivants :

Quel peut être l'apport de l'enseignement supérieur dans un redéploiement local ?

Est-il possible de subvenir aux besoins d'habitat par une politique de rénovation de l'existant ?

Comment mobiliser architectes, artisans et distributeurs de matériaux autour d'un patrimoine bâti réhabilité et adapté à la vie contemporaine ?

Comment l'urbanisme peut-il être le garant d'une sobriété foncière ?

La qualité de l'espace public peut-elle contenir l'étalement urbain ?

Comment favoriser la consommation de biens et de services locaux ?

La démocratie participative peut-elle amorcer un ancrage territorial plus net ?

Comment mettre en place une animation culturelle s'appuyant sur le patrimoine ?

Comment imaginer une mobilité alternative à partir de la revitalisation des centres ?

Comment installer des filières pour rénover et construire à partir avec des matériaux locaux ?

Comment encourager une alimentation élaborer à partir de l'agriculture environnante ?

La restauration collective produite avec des produits locaux peut-elle être un levier à la qualité paysagère et à la richesse biologique ? Comment les collectivités peuvent-elles construire une stratégie d'éducation au territoire par l'alimentation ?

Comment un territoire peut-il mettre en place un plan alimentaire local ?

Comment résoudre les discontinuités écologiques ?

Comment garantir la qualité d'un paysage et du cadre de vie ?

Quels sont les besoins d'une collectivité pour élaborer et mettre en place un projet local ?

Mettre en place une monnaie locale peut-il favoriser un développement local ?

Participation forfaitaire : 40 euros par jour

Pour vous inscrire :

Date limite d'inscription vendredi 10 novembre

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/etats-generaux-de-lhabitat>

Contacts :

Nicolas Sanaa,

Tél : 06 63 47 46 77 / Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien Hugault,

Tél : 06 99 93 82 91 / Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Philippe Moutet,

Tél : 06 99 94 29 08 / Courriel : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Jedi 25 novembre 2021

Sous le signe de l'enseignement supérieur en renfort d'un déploiement des territoires

9h00 — Accueil des participants

9h30 — Propos introductifs : Philippe Bach Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, Michaël Weber Président de la Fédération des Parcs, Yves Le Breton Directeur général ANCT, Valérie Mancret-Taylor Directrice générale de l'Anah, Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement (sous réserve).

10h — Première Séquence :

L'enseignement supérieur peut-il servir de levier aux Petites Villes de Demain ?

Coordination et animation, Séverine Casasayas, directrice du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et Fabien Hugault, Chargé d'études Enseignement supérieur et aménagement du territoire à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

11h30 — Se développer à partir d'une action en faveur de la nature, l'exemple de Saint-Pierre de Frugie par Gilbert Chabaud maire.

12h00 — Déjeuner sur place

14h00 — Deuxième séquence :

Les enjeux de la réhabilitation du bâti à partir des ressources locales

Coordination et animation, Philippe Moutet, Chargé de mission Énergie-Climat-Adaptation- Architecture à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

15h30 — Troisième Séquence :

Quel serait la fonction du patrimoine et le rôle de l'architecte dans un plan de relance territorial ?

Coordination et animation, Benoît Melon, directeur de l'École de Chaillot

17h00 — Réhabiliter et rénover le bâti existant et l'adapter aux besoins contemporains

par Patrick Bouchain, architecte.

18h00 — Projection du film-documentaire Un monde pour soi, suivi d'un temps d'échange
Animation, Olivier Thiébaud (sous réserve), Nicolas Sanaa et Anne Badrignans



Vendredi 26 novembre 2021

Une sobriété foncière construite à partir de la planification et de l'économie circulaire

9h00 — Accueil des participants

9h30 — **Quatrième Séquence :**

Quelle planification et quels outils pour répondre à l'ambition de la loi Climat résilience pour lutter contre l'artificialisation ?

Coordination et animation, Stella Gass, directrice de la Fédération des SCoTs

11h00 — **Cinquième Séquence :**

Comment l'économie territorialisée peut-elle répondre aux envies d'habiter pleinement et sobrement un bassin de vie ?

Coordination et animation, Stéphane Adam, Chargé de mission Développement

12h30 — Déjeuner sur place

14h00 — **Sixième Séquence :**

Quelle organisation pour favoriser une alimentation plus locale ?

Coordination et animation, France Drugmant, chargée de mission agriculture et alimentation à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

15h30 — **Septième Séquence :**

Élaboration avec les participants d'un manifeste en faveur d'une relance de l'habitat à partir des ressources locales.

Coordination et animation, Éric Brua, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

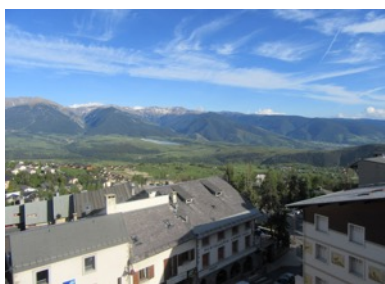
16h45 — **Conclusion**

Par Romain Lajarge, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes

17h15 — Fin des États Généraux de l'Habitat.

Le Programme Avenir Montagnes Ingénierie

Accompagner en ingénierie les territoires de montagne dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux du changement climatique



Le plan Avenir Montagnes lancé par le Premier ministre le 27 mai 2021, a pour ambition de construire, en lien étroit avec les acteurs des territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable. Doté de 650 M€, générant 1,8 Md d'investissements publics dans les territoires, celui-ci a pour ambition de construire, en lien étroit avec les acteurs des territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés

au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable. Une de ses 14 mesures concerne la mise en place d'un fonds « Avenir Montagnes », doté de 331 M€. Il comprend un volet investissements de 300 M€ financé à parts égales Etat-Régions, et un volet ingénierie de 31 M€ porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Avenir Montagnes Ingénierie constitue ainsi le volet d'accompagnement des territoires en ingénierie du fonds Avenir Montagnes. Ce programme, financé par le plan de Relance, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et co-financé par la Banque des territoires (BDT), vise à apporter un appui très opérationnel à une soixantaine de territoires de montagne désirant repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, toutes saisons, durable, respectueuse de la biodiversité et des paysages, et sobre en ressources naturelles et foncières (<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagner-en-ingenierie-les-territoires-de-montagne-520>, film sur le programme : [Avenir montagnes ingénierie | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](#)).

En complément des autres programmes interministériels qu'elle pilote, l'ANCT met en œuvre



Avenir Montagnes Ingénierie en associant étroitement au déploiement des dispositifs d'action sur le terrain les ministères (Transition écologique, Affaires étrangères/Tourisme, Intérieur - Gendarmerie nationale, Sports) et partenaires publics contribuant à l'offre de services ou à leur financement, notamment la Banque des Territoires, Atout-France, le Cerema et l'Ademe. Une offre de service développée en lien avec les partenaires du programme appuiera les territoires lauréats du programme, en réponse à

leurs besoins et aux enjeux identifiés dans le cadre des évolutions amorcées sur la diversification et le tourisme durable en montagne.

Pensé comme un pilote, accélérateur des transitions territoriales, son objectif est de démontrer concrètement des transitions possibles vers de nouveaux modèles de tourisme, plus diversifié, résilient et durable, puis, de mutualiser et partager les expériences inspirantes. L'offre de service aux territoires s'articule autour :

- du co-financement par l'ANCT, pendant 2 ans d'un chef de projet (cadre expérimenté) par territoire sélectionné pour accompagner la conception, la mise en œuvre et assurer le suivi du nouveau projet de développement touristique en transition ;
- de la mutualisation et du partage, entre collectivités et entre massifs, des expériences inspirantes déjà conduites sous la forme d'un club des territoires lauréats et d'une plateforme ;
- du soutien en ingénierie par un accès à des offres thématiques (dont des outils d'aide à la décision comme les diagnostics de perspective d'enneigement) pour leur donner les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet, en conformité avec les objectifs du programme.



Deux appels à manifestations d'intérêt (AMI) ciblés sur les massifs annoncés dans le plan Avenir Montagnes font aussi partie intégrante d'Avenir Montagnes Ingénierie avec lequel ils s'articulent. L'AMI France Tourisme Ingénierie sur la rénovation de l'immobilier de loisirs, porté par Atout France et financé par la Banque des Territoires (5 M€), accompagnera en ingénierie 50 stations de montagne (en 2 vagues de 25) sur 30 mois (www.atout-france.fr/content/renovation-des-stations-de-montagne-2021-2026). Un AMI Avenir

Montagnes Mobilité, lancé par l'ANCT avec France Mobilités, doté de 10 M€ sur 2 ans, sera lancé fin septembre (deux vagues d'environ 25 à 40 territoires). Il permettra aux territoires de montagne, de densité intermédiaire à très peu dense, d'expérimenter et évaluer des solutions et des services de mobilité, durables, innovants et de proximité du premier et dernier kilomètre.



Le programme Avenir Montagnes Ingénierie s'adresse en priorité à des territoires faiblement dotés en ingénierie et à des projets collectifs. Les projets portés doivent être cohérents avec les projets de territoires engagés dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), qui ont vocation, sauf cas particulier, à constituer la maille de base en termes de périmètre des territoires sélectionnés pour Avenir Montagnes Ingénierie. Afin d'épouser au mieux les dynamiques des territoires de montagne et de répondre à leurs besoins spécifiques, l'échelle des territoires à

sélectionner est souple, si elle est cohérente avec la définition d'une nouvelle stratégie touristique, qui englobe l'ensemble de l'économie touristique du territoire. Ainsi les projets sélectionnés peuvent être portés par des collectivités territoriales (EPCI ou réseau constitué de communes) ou par d'autres acteurs (syndicat communal ou syndicat mixte, etc.) à l'échelle de territoires qui leur semble la plus pertinente, en privilégiant les territoires déjà constitués, tels les PETR, les parcs ; les PNR représentant ainsi des acteurs potentiellement porteurs d'une telle démarche.

La sélection des lauréats du programme se fera en deux vagues. Cette construction permettra aux territoires de mûrir leur candidature et de bénéficier si besoin d'un appui des commissariats de massif pour la construire. Cet automne, après une pré-sélection à l'échelle des massifs, un comité national sélectionnera les 30 premiers territoires de montagnes bénéficiaires du



programme. En complément, 30 nouveaux territoires seront identifiés pour bénéficier de ce dispositif au printemps 2022. Les commissariats de massif, relais territoriaux de l'ANCT dans le cadre spécifique de la loi Montagne, seront les chevilles ouvrières d'Avenir Montagnes Ingénierie, en lien avec les délégués territoriaux de l'Agence que sont les Préfets de département. Ils seront chargés de la mise en œuvre du programme sur le terrain : appui à la sélection des territoires et à la réalisation des projets, pilotage local de l'ingénierie et accompagnement des territoires. La gestion des crédits du volet investissement déconcentrée au plus près des territoires, permettra également de s'adapter aux spécificités de chaque massif et s'appuiera sur leur gouvernance déjà en place au sein des comités et commissariats. Pour s'informer ou se positionner sur Avenir Montagnes Ingénierie/Investissement, les porteurs de projets peuvent se rapprocher du commissariat de leur massif (SGAC en Corse, SGAR en DOM).

L'ambition de ce programme repose sur une véritable impulsion en provenance des territoires de montagne, soutenus par les commissariats de massifs. L'appui multithématique et multipartenarial proposé par le programme, ainsi que la prise en compte des enjeux spécifiques à chaque massif permettra d'apporter une réponse sur-mesure. Le programme Avenir Montagnes vise à répondre aux défis de la montagne en renforçant, par son accompagnement privilégié, la dynamique de ces territoires vers une transition du tourisme pour un avenir montagnard durable et pluriel.

Contact :

Julie Brayer Mankor

Cheffe de projet Montagne à la Direction Territoire et Ruralités

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Courriel : julie.brayer-mankor@anct.gouv.fr

Quelle est la plus-value des résidences d'architectes pour l'aménagement du territoire ?

Synthèse de webinaire du vendredi 28 mai 2021



Les Parcs, des territoires qui innovent et expérimentent sur l'architecture et l'habitat depuis leur création

Éric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Courriel. ebrua@parcs-naturels-regionaux.fr

- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, souhaite remercier l'ANCT pour le programme Petites villes de demain qui demeure particulièrement parlant pour les territoires ruraux dans lesquels les enjeux d'urbanisme, d'architecture et de développement économiques se concentrent. La Fédération remercie également le ministère de la Culture qui soutient de longue date les initiatives du réseau.

- La question de l'architecture est dans l'ADN des Parcs. Depuis leur création, ces territoires s'investissent sur ce sujet et l'adaptent localement. Le Parc du Luberon, en a été pionnier, en allant jusqu'à s'investir en tant que maître d'œuvre sur l'urbanisme opérationnel. Certains Parcs ont aussi ajusté leur niveau d'intervention, notamment en matière d'architecture, aux problématiques présentes : via l'instruction des permis de construire ou la mise en place du conseil à la rénovation du patrimoine bâti.

- Les résidences d'architectes constituent une assistance à maîtrise d'ouvrage au plus près du renouvellement urbain. L'intervention des architectes porte aujourd'hui ses fruits puisqu'une consommation d'espace deux fois moindre a été constatée dans les Parcs, comparativement aux d'autres territoires équivalents, comme l'atteste l'étude Valeur spécifique de l'action des Parcs naturels régionaux, réalisée en 2017.

Un travail a également été produit par la Fédération en 2020, à partir d'une enquête menée auprès des Parcs visant à identifier les leviers en faveur de la sobriété foncière dans la perspective du ZAN.

- L'accueil d'ateliers d'architectes, sur lesquels les Parcs se mobilisent, amènera sans doute à la reconduction d'échanges en vue d'approfondir ce thème stratégique pour le renouvellement urbain.

Pour en savoir plus :

Étude Valeur spécifique de l'action des Parcs naturels régionaux :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/valeur-specifique-de-laction-des-parcs-naturels-regionaux>

Objectif ZAN. Le projet de développement local, un levier de sobriété foncière :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/objectif-zan-le-projet-de-developpement-local-un-levier-de-sobriete-fonciere>

Des résidences pour penser les ruralités de demain

Jérôme Damour, Chargé de mission Architecture, Urbanisme et Paysages au Parc des Monts d'Ardèche

Courriel. jdamour@pnrma.fr

- Une politique globale en matière d'urbanisme a été initiée depuis plusieurs années par le Parc des Monts d'Ardèche. Cette action, basée sur un Programme européen Leader, a permis d'accompagner des études d'urbanisme et a renforcé le partenariat entre le Parc et le CAUE de l'Ardèche. Celle-ci a aussi favorisé la constitution d'un réseau d'acteurs de l'urbanisme ardéchois.

- Le Parc accueille chaque année des écoles d'architecture en immersion, dans le cadre notamment des ateliers hors les murs. Des résidences d'architectes et de paysagistes y sont aussi organisées.

- En 2018, le Parc, le CAUE de l'Ardèche et le réseau Espace rural & Projet Spatial ont engagé la démarche Consult'Action. Des équipes pluridisciplinaires en immersion dans quatre communes, ont produit une analyse approfondie et des propositions d'aménagement sur les futurs envisageables. Les groupes se sont alors interrogés sur les modalités de réinvention du centre-bourg, le traitement de la vacance et la reconquête du bâti, en invitant les habitants à prendre part aux réflexions. Le travail a aussi consisté à questionner la mobilisation des ressources humaines, à produire une réflexion sur les imaginaires et les possibilités d'action à partir de feuilles de routes définies sur chaque secteur. Certaines résidences ont également permis d'initier des projets d'aménagements.



- Ces démarches ont permis de réactiver les ressources patrimoniales pour certains projets de reconquête de bâtiments ou d'installation d'agriculteurs en proximité du village. Sur Sainte-Marguerite Lafigère, une réflexion a été menée dans l'optique de relancer une activité économique et redonner vie au cœur de bourg. Sur Le Cheylard, les acteurs locaux ont appréhendé la question de l'approvisionnement local et la réinvention de nouveaux usages des espaces publics. Sur Saint-Cirgues en montagne, la résidence a permis de proposer de nouvelles perspectives pour la place centrale du bourg et le collège actuellement désaffecté afin de contribuer à la redynamisation du village.

- La prise en compte de la saisonnalité et le déroulement de l'immersion sur un temps long, a permis de révéler les potentialités des villages. Les différentes équipes ont toutefois exprimé leur regret de n'avoir pu mener le travail en saison estivale où l'importance des résidences secondaires transforme la vie des bourgs.

- Pour le Parc, la richesse de ces résidences se traduit par la mise en œuvre d'une variété d'outils participatifs et dans une riche diversité des livrables produits. La Consult'Action, dont les

réflexions ont conduit à la sensibilisation de différents publics, a aussi favorisé un investissement fort des élus. Deux municipalités ont d'ailleurs fait appel au Parc pour poursuivre la réflexion à un niveau plus opérationnel.

- Trois autres expérimentations, auxquelles ont participé trois collectifs d'architectes et de paysagistes, ont été menées dans les communes du Parc. Ces trois démarches sont visualisables dans un film de cinq séquences, conçu par un étudiant en master et réalisé via l'obtention de fonds LEADER.

Débats :

- La constitution d'une offre alimentaire et la valorisation des produits locaux au niveau de l'enseigne de grande distribution présente sur la commune du Cheylard, émane d'une idée des paysagistes. Cette question de la valorisation des ressources locales, a été proposée pour les quatre résidences.

- L'instauration d'une réflexion dans la durée et sur les quatre saisons, requise pour la Consult'Action représente un coût plus important pour lequel le Parc aurait la possibilité de mobiliser le volet urbanisme du Programme Leader.

- Le Parc collabore avec un public d'experts militant très investi dans la transition écologique. La connaissance préalable du milieu rural par les équipes retenues leur permet en outre de proposer une réflexion en adéquation avec les valeurs portées et revendiquées.

- L'émulation générée par la Consult'Action a incité le Parc à présenter pour l'année 2021, un nouvel appel à projets, « Village de demain », à destination des collectivités du territoire pour les accompagner dans une transition urbaine et écologique. Les communes disposant d'un certain dynamisme et d'un tissu associatif préexistant ont été privilégiées, le Parc accompagnera toutefois par un autre biais celles n'ayant pas été retenues

Pour en savoir plus :

Consult'Action : <https://erps.archi.fr/consultaction/>
<https://www.ardecche3.fr/leader-video>

« Résidence « Change ton Paysage ! », un processus de projet collectif pour dessiner le village de demain et passer à l'acte »

Romy Baghdadi Chargée de mission Paysage et Transitions au Parc des Vosges du Nord
Courriel. r.baghdadi@parc-vosges-nord.fr



- L'idée de création de la résidence est apparue à l'occasion des 20 ans de l'Observatoire Photographique du Paysage du Parc des Vosges du Nord. Il semblait alors essentiel de devenir acteur face aux évolutions des paysages qui semble aux yeux des habitants et des élus des phénomènes subis, dont on ne maîtrise pas la trajectoire. Instaurer des moments de réflexion et conception collective in situ dans de petites communes rurales a permis d'activer les initiatives

citoyennes et mobiliser les élus.

- Un appel à candidature a été adressé aux communes de moins de 700 habitants. Chaque collectivité volontaire a produit une note d'intention mentionnant la problématique concernée et les éléments de motivation. Un appel à résidence a aussi été, en parallèle, lancé à destination des concepteurs d'espace. En 2017, trois communes ont été retenues ainsi que trois équipes de concepteurs. Le caractère chronophage des résidences 2017 a toutefois conduit le Parc à rationaliser sa démarche de sélection pour l'édition 2020. Une seule équipe de concepteurs a été retenue pour animer les résidences a ainsi été privilégiée.

- La construction de la démarche a été menée collectivement avec les communes pour préparer la venue du prestataire. Le démarrage de la résidence a été formalisé par l'organisation d'une balade villageoise afin de prendre contact avec les lieux et les habitants. Le temps du diagnostic a abouti lieu à la restitution d'un diagnostic partagé. Le second temps à consister à la réalisation collective d'un plan-guide et de scénario de développement idéale de la commune. L'organisation d'un temps convivial et le lancement du chantier participatif ont enfin clôturé la résidence, dont la troisième phase consistera en la mise en œuvre du scénario imaginé. L'expérimentation a également pu bénéficier d'ateliers thématiques grand public, de manifestations et de journées d'accompagnement sur des sujets spécifiques ayant contribué à



l'animation de la vie du village. Des ateliers techniques avec les élus ont aussi été proposés par le Parc, pour l'édition 2020.

- Les attentes et objectifs définis collectivement en amont de la résidence, sur la base des éléments énoncés par les communes, puis développés par la résidence, ont été matérialisées dans une feuille de route pour faciliter la recherche de subventions.

- Différentes questions demeurent toutefois. Comment accompagner les projets émergents à l'issue des résidences, avec quelle ingénierie, via quel montage financier, technique et partenarial ? Comment accompagner les projets ou encore, mobiliser les partenaires techniques et financeurs, une fois la dynamique en place, en particulier pour les actions du long terme ou mobilisant des investissements importants ?



Débats :

- L'appel à projets 2017 a été adressé aux communes du territoire de moins de 700 habitants, dont la sélection a été réalisée en conseil syndical. L'édition 2020 devait quant à elle, initialement porter sur les petites communes concernées par le passage du GR 53, sur lequel un plan de paysage a été initié par le Parc. Les problématiques rencontrées par deux municipalités ayant sollicité le Parc pour un appui, ont conduit au report de l'appel à projet, au profit d'une réflexion sur ces communes.

- Le cahier des charges de ces ateliers est inscrit au programme d'action du Parc des Vosges du Nord et financé par la Région Grand Est, reprend essentiellement l'attente des élus.

Pour en savoir plus :

Waldhouse 2020 : <https://waldhouse-residence-paysage.tumblr.com/>

Loutzwiller 2020 : <https://loutzwiller-residence-paysage.tumblr.com/>

Pour de Nouvelles Ruralités : résidences d'Architecture et de Paysage dans la Région Grand Est

Ana Vida, Architecte

Courriel. anavida@vida.archi

-Le Programme « Pour de nouvelles ruralités », a été initié dans le cadre de la convention interParcs, qui regroupe les six territoires de la Région Grand Est. Cette initiative lancée en 2020, notamment soutenue par la Région et la DRAC, vise à engager une réflexion collective avec les acteurs du territoire, à travers l'architecture et les paysages du quotidien. Elle consiste à proposer une nouvelle façon d'habiter en corrélation avec les enjeux contemporains dans des territoires peu denses et en perte d'identité.

- Ce programme s'oriente selon trois axes d'action dont l'une concerne le développement d'opérations pilotes, offrant aux communes l'opportunité de bénéficier d'une stratégie qui pourra être déployée dans le futur.

- L'appel d'offres a été lancé cette année et le cahier des charges est adapté au profil de chaque collectivité, en fonction des sites d'intervention. La sélection des équipes est en cours. Six résidences auront lieu en 2021 et les sept autres seront engagées en 2022. Chaque immersion est ensuite menée selon la méthodologie proposée par l'équipe retenue.
- La maîtrise d'ouvrage s'attache tout particulièrement à la mise en commun des rendus réalisés et à leur valorisation, afin de transposer ces réflexions à l'échelle régionale. Le développement d'opérations pilotes à partir des études menées sur place en constitue le premier niveau pour lequel la recherche de partenaires et d'investissements, est engagée dès l'amont pour contrevenir à tout effet d'essoufflement.

Présentation de la démarche de résidence menée par Ana Vida en Sarre-Union (2019)

- La problématique relative à trois bâtiments de nature et d'époque différentes, confrontée au phénomène de vacance, a constitué le cœur de la résidence. Cette immersion en trois temps d'une semaine, à laquelle ont été associés les habitants et les acteurs locaux s'est traduit par la conception collective d'un diagnostic et d'un projet : à partir de balades sensibles, la visite des édifices dont les abords ont été intégrés à la réflexion, ainsi que par le biais de tables-rondes et d'expositions.
- La restitution de fin d'immersion a pris la forme de trois programmes conçus de manière collégiale, d'esquisses et d'une estimation budgétaire pour la recherche d'investissements. Un temps convivial a notamment été proposé autour d'une maquette des bâtiments dont les futurs projets pouvaient être visualisés au moyen de casques de réalité virtuelle. L'expérimentation a été suivie par le lancement d'une opération réelle et dont la finalisation du chantier est prévue pour septembre 2021.
- Cette étude de faisabilité a ainsi permis à la commune, avec l'appui du Parc et de l'intercommunalité concernée, de mobiliser les financements requis à la mise en oeuvre de logements à destination de jeunes apprentis, identifiée lors de la résidence.

Pour en savoir plus :

Pour de Nouvelles Ruralités :

<https://www.amc-archi.com/article/pour-de-nouvelles-ruralites-appel-a-candidatures-pour-residences-d-architecture-et-de-paysage-dans-le-grand-est,73933>

S'immerger et s'imprégner du génie des lieux pour proposer un habitat pertinent

Patrick Bouchain, Architecte et Grand Prix de l'urbanisme 2019

Courriel. patrick@bouchain.cc

- Tout projet, à mener de manière longue et à des moments inattendus, ne peut naître sans état des lieux complet. Le souhait de démontrer le caractère fondamental d'habiter le territoire lors d'un projet, a conduit à l'installation d'agences exclusivement sur les lieux marqués par un désintérêt des architectes et où un maillon de la connaissance était déficitaire. L'absence de ce maillon a incité à la création d'une école de terrain, visant à former les élus volontaires et réunissant plus largement la société civile ainsi que les aménageurs, acteurs incontournables à tout passage à l'acte.
- La mise en application de cette philosophie s'est traduite par l'inscription des permanences sur le temps long. Ces immersions, ont été proposées sur une période allant de trois à onze ans, lors desquelles différentes personnes se sont relayées dans l'occupation et l'animation : acteur social, le politique et le permanent.
- Les premières résidences ont tout d'abord donné lieu à la mobilisation de la disposition spécifique du 1% patronal, déclinée aux domaines culturel, artistique, social, ou encore,

scientifique. Des fonds budgétaires ont ensuite été recherchés via des opérations de renouvellement urbain. Initialement destinés à la destruction de bâtiments, ces ressources budgétaires ont été réaffectées de manière libre et pour maintenir les habitants dans leur logement.

- Dans cet esprit, une permanence architecturale a été confiée à l'architecte Sophie Ricard qui durant trois ans, a investi une habitation murée pour démontrer le caractère habitable d'une demeure en voie de démolition. 140 000 euros étaient initialement prévus pour démolir et reconstruire les maisons. 100 000 euros ont seulement été nécessaires pour réhabiliter les logements, en donnant la possibilité aux résidents de 60 maisons dont la démolition était envisagée, de conserver leur lieu de vie.

- Tout engagement d'un acteur dans une permanence questionne la nécessité du passage de relais : par quels moyens favoriser la délégation de cette confiance à un nouveau représentant, moteur dans la résolution d'une problématique à laquelle fait face un élu et que les services de l'État ne peuvent dénouer ? L'affectation ou la relégation de cette confiance, impliquant le partenariat entre acteurs publics et privés, paraît incontournable à restituer à tout citoyen souhaitant œuvrer en faveur du droit et de la démocratie française. Une permanence a été initiée dans l'ancien collège la commune de Billom (Puy de Dôme), classé monument historique grâce à la compréhension, par l'adjoint à l'urbanisme, Jacques Fournier, du caractère majeur joué par la résidence. Celui-ci, anciennement directeur au Parc du Livradois-Forez a notamment accompagné bénévolement les petites collectivités sur la question de la lutte contre l'étalement urbain et dans la rédaction de leur PLU.

- Une opération d'architecture vernaculaire contemporaine est également en cours dans le Parc du Luberon. Ce projet réalisé sur la commune de Montjustin prévoit la construction de logements communaux à partir de la réutilisation d'anciennes habitations à l'abandon.

Débats :

- De nombreux étudiants-chercheurs souhaitent aujourd'hui mener une permanence. En tant que lieux d'innovation les Parcs pourraient déterminer pour l'année à venir et pour un pourcentage de leurs territoires, la constitution de permanences de chercheurs en lien au monde animal, végétal et architectural.

- Les Parcs dont les résidences disposent d'un caractère enrichissant mais dont le format est court et requièrent la recherche continue de subventions, doivent en effet se positionner en ce sens. Cela permettrait d'apporter un appui à certains élus ne disposant pas du réflexe de déléguer une partie de leurs projets aux « bons » acteurs desquels s'entourer.

Pour en savoir plus :

Projet Montjustin et Reillanne Habiter le rural :

<https://lapreuvepar7.fr/project/montjustin/>

Synthèse et conclusion

Fabienne Fendrich, chargée de mission qualité de la construction plus particulièrement en charge de l'innovation et des expérimentations en architecture au Ministère de la Culture.

Courriel : fabienne.fendrich@culture.gouv.fr

- Les démarches d'immersion constituent des expérimentations uniques, innovantes et particulièrement riches, en raison de toute l'attention portée à la diversité des acteurs présents. Elles reposent sur l'idée de « faire avec ». Les habitants dont l'expertise et le vécu donnent corps au projet enrichissent les compétences des architectes. Ce travail itératif avec les habitants, incarné dans la réflexion des Parcs, figure également dans d'autres structures partenaires : les CAUEs, les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les Maisons de l'Architecture.



- Ces immersions, culturelles et pédagogiques, ayant pour dénominateur commun de favoriser l'ancrage au lieu, disposent aussi d'une réelle propension à s'inscrire dans une dynamique de développement, touchant véritablement à un territoire et à ses acteurs. Cette voie, propice au ré-enchantement du récit de l'architecture, possède une part d'indétermination par laquelle il convient de se laisser surprendre.

- Au-delà, il importe dès à présent de s'interroger sur l'invention d'un nouveau modèle de résidence plus « soutenable » pour offrir à l'avenir, aux jeunes architectes, la possibilité de vivre de leurs convictions.

- La résidence permet enfin d'accompagner une maîtrise d'ouvrage, parfois démunie, au plus près de ses attentes et de ses problématiques. Ces résidences, ouvrant la voie à d'autres

questionnements des élus, peuvent enfin être génératrices d'un nouveau champ des possibles sur les interrogations laissées de longue date sans réponses.

A noter :

A la suite de la déclaration de Davos, la Commission européenne a lancé une méthode de coordination ouverte (MOC), dont l'objectif est de définir la qualité de l'architecture et d'identifier les pratiques exemplaires en la matière au sein des différents États membres. Dans ce contexte, le ministère de la Culture a proposé de valoriser comme étude de cas les actions de résidences immersives des PNR ainsi que le travail de la Preuve par 7, afin de mettre en lumière l'exemplarité des programmes faisant de la culture et de l'intervention architecturale un outil de redynamisation des territoires et d'accompagnement au plus près des acteurs locaux.

Contact :

Nicolas Sanaa

Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 0663474677

Fabien Hugault

Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 0699938291

Ateliers Hors les murs

Les Petites Villes se portent candidates

Les ateliers Hors les murs consistent à mobiliser des équipes d'étudiants de disciplines différentes à l'échelle d'une commune et de son bassin de vie. C'est un événement qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux : élus, habitants, associations, commerçants, professionnels, pour élaborer un projet de développement local partagé. Ils permettent aux petites villes de bénéficier d'un regard extérieur, d'une expertise originale et d'un appui en ingénierie nouveau, avant d'entrer dans l'élaboration de projet et d'investissement



Depuis le début de l'année 2021, les ateliers Hors les murs sont étendus à l'ensemble des Petites Villes de Demain. Plus de 60 d'entre-elles ont sollicités la Fédération pour organiser un atelier en formulant une esquisse de projet. Ces ateliers sont complètement intégrés dans le dispositif Petites Villes de demain, dont le financement est éligible à l'enveloppe nationale du programme. Aujourd'hui, 283 Petites Villes de Demain, ont conventionné dans un périmètre de Parc naturel régional, c'est à dire près de 20% d'entre-elles. Deux se sont déjà lancées dans l'aventure : Bourg-Madame dans

le Parc des Pyrénées catalanes et Plombières-les-Bains dans le Parc des Ballons des Vosges. De nombreux autres ateliers sont en préparation, dont le déroulement est prévu au premier semestre universitaire.

Si les Petites villes sont très largement convaincues de l'intérêt de cette démarche, c'est aussi le moment pour le réseau des Parcs, d'alerter l'enseignement supérieur et de mobiliser toutes les disciplines qui concourent à l'élaboration d'un projet de territoire (économie, développement local, sociologie, paysage, urbanisme, architecture...). Plus que jamais, nous avons besoin de relayer ces ateliers auprès des universités locales et de vos différents réseaux. Nous avons besoin d'inscrire la ruralité dans les parcours pédagogiques de l'enseignement supérieur et de répondre aux demandes des collectivités rurales qui sont nombreuses à solliciter un regard extérieur et prospectif pour se renouveler. Les formations professionnelles sont également invitées à participer à ces ateliers. Le Parc du Haut-Languedoc en a été précurseur en associant des architectes et des Compagnons du devoir et du tour de France.



Cet été, la Fédération a lancé un travail de capitalisation des dernières expériences conduites, dont la publication est prévue à la fin de l'année 2021. Ce recueil de plus de 30 expériences vous permettra de découvrir la diversité des expériences réalisées dans le réseau des Parcs, et vous convaincra peut-être d'accueillir des étudiants à votre tour, si vous n'avez pas encore tenté l'expérience. Avec trois années de recul, les expériences conduites sont la démonstration que cette ingénierie modeste se trouve dans une phase amont et oriente positivement les investissements.

Il n'est jamais trop tard pour candidater, vous avez jusqu'au **10 décembre 2021** pour déposer un projet.

Pour en savoir plus :

Les Petites Villes de Demain et les enseignants des établissements du supérieur pourront enregistrer leur intention de projet ou d'atelier via le lien suivant :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/accueillir-un-atelier-hors-les-murs-dans-une-petite-ville-de-demain>

Informations générales relatives au dispositif des Ateliers hors les murs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/urbanisme-et-paysage/atelier-hors-les-murs>

Contact :

Fabien Hugault

Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 0699938291

Un atelier hors les murs en Cerdagne Octobre 2020 – juin 2021



Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
Université Jean-Jaurès de Toulouse – urbanisme – Master VIHATE
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy – Master AVT

Une aventure partagée Espace de respiration dans la vie confinée



Il faut imaginer les voitures, récupérées à la gare de Perpignan à l'arrivée du TGV, dans les virages de la route qui grimpe vers la Cerdagne depuis Perpignan, seules dans la nuit, en plein couvre-feu. Nous sommes à plus de 1000 km de notre « base », Nancy, avec 22 étudiants dont une partie a dû renoncer à un échange Erasmus, profitant d'une fenêtre d'accalmie dans la répétition des « confinements » liée à la pire pandémie que nous ayons connue depuis la grippe espagnole du début du XXe, stoppant la marche du monde, brutalement.

Nous rejoignons nos collègues Toulousains, urbanistes, en situation de terrain depuis une semaine et avec qui nous allons partager 2 jours de passage de relais.

Nous sommes triplement privilégiés.

En déplacement sur le terrain pour une semaine d'immersion « hors les murs », dans une époque de renfermement, voire d'enfermement, reçus dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes avec qui nous sommes en contact depuis plus de 3 ans, attendus par un territoire, élus, acteurs locaux, étudiants en urbanisme de l'Université de Toulouse, pour poser nos regards et nos crayons sur ce plateau de Cerdagne, étonnant petit morceau de France qui penche vers l'Espagne.



Nos étudiants, aux parcours et personnalités contrastés, aux valeurs et attitudes en construction, sont partagés entre ce plaisir de la découverte et de l'arpentage annoncés, cette interrogation sur les attentes que les élus portent en eux, sur les inquiétudes quant à leur capacité à être, déjà, experts dans leur métier en construction.

Les professeurs sont quant à eux, toujours aussi puissamment portés par cette double valeur (au moins) des ateliers, découvrir en même temps que leurs étudiants un territoire, son histoire et ses spécificités, ses paysages et ses récits, et la force d'une situation pédagogique dont ils connaissent la richesse pour les étudiants, pour les élus, pour eux-mêmes. L'atelier « hors-les-murs » crée de fait une situation de formation et de découverte partagée sans doute de façon assez équilibrée entre tous les acteurs de la scène architecturale et urbaine.

Atterrir

Prendre pied sur terre avec un Parc, des élus, des habitants et des étudiants, acteurs du projet de territoire



En ces temps d'incertitudes, pandémie, climatique, sociétale, s'arrimer pour quelques jours en pays catalan, s'arrêter quelque temps dans la vallée de la Vanéra, parcourir les reliefs et les fondements d'une géographie décisive, écouter, enquêter, apprivoiser le territoire... c'est aussi se ressourcer et apprendre. En admettant que, déjà, on a quelques clés et quelques savoirs qui permettent de contribuer au projet de vie et de développement d'ici, et d'affronter les aléas et chaos du monde...

Nos compères du Master VIHATE (Ville, Habitat et Transition Écologique) ont défriché le terrain, en le mettant déjà en « questions », en nous proposant un parcours initiatique et en nous mettant en situation de diagnostic paysager et architectural en marchant, dès notre arrivée.

Trois communes aussi différentes et semblables que peuvent l'être des lieux de vie et de développement rassemblés sur un même torrent de montagne, devenu rivière en s'ouvrant sur le plateau, et confrontés à des micro-géographies spécifiques qui transforment leurs appartenances.

Julien, chargé de mission du Parc, Dimitri, Roger et Stéphane, élus de ces bourgs et villages, ont préparé un accueil, marqueur essentiel du plaisir de cet atelier et de sa richesse pédagogique. Déambulations, discussions, provocations et réactions, nous sommes emportés dans une accumulation d'information dont nous comprenons que notre métier est de la ranger, de la hiérarchiser, de la façonner, pour en faire une matière à projet.

Organiser et hiérarchiser l'incertitude

Mettre le territoire en doute pour nous obliger à le questionner



Si, comme l'explique avec sa lucidité habituelle Edgar Morin, nous naviguons dans un océan d'incertitude, en nous ressourçant sur quelques îlots de connaissance pour continuer à naviguer, il y a dans ces ateliers, une forme d'apprentissage « originel » qui est celui de la Terre et de la façon dont les Hommes ont su l'apprivoiser pour en tirer les meilleurs intérêts. Notre pédagogie est fondée sur cette intuition, que nos savoirs d'architecte des territoires, se nourrissent de cette intelligence matérialisée dans le paysage, les formes urbaines, architecturales et culturelles.



Cette pédagogie s'articule et s'alimente ici, de celle initiée par les étudiants urbanistes de Toulouse qui ont déjà des scénarios à nous soumettre comme stimulants.

L'actualité de notre errance humaine sur Terre nous ramène toujours plus urgemment vers cette nécessité d'être toujours plus attentif au



« capital » que représente cette connivence entre un lieu et des Hommes, transformée – et ici avec quelle puissance – en un paysage qui a valeur de patrimoine, donc de mémoire et de savoir. Si dérives et dévoiement il y a eu, alors nous devons le voir, c'est à dire revenir aux fondements des équilibres pour les réinventer, avec respect et modernité.

C'est l'éthique de nos ateliers que nous formalisons ainsi, à partir d'un territoire singulier, qui nous enseigne une attitude et une méthode, sans jamais se solidifier dans un savoir étranger à un récit spécifique porté par une géographie, toujours située.

Nous sommes ici, en Cerdagne, plateau posé à 1200 m d'altitude, en contrebande culturelle permanente en France et Espagne, avec des ressources en soleil, en eau, en terre et en bois et forêts, riche d'une langue catalane, c'est à dire de tout ce qui a pu créer une spécificité de savoir et d'échange, de construction de valeur et de culture. Nous sommes dans ce pays privilégié de la Cerdagne, pour apprendre, rencontrer et transmettre.

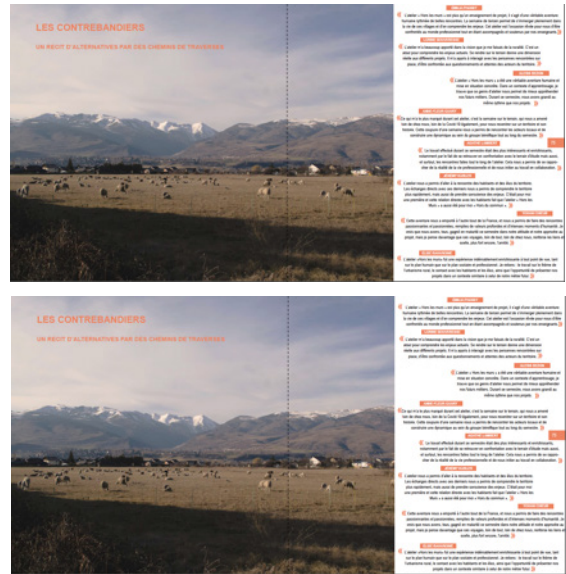
Récit

Construire une vision plutôt que de lister des solutions

C'est donc ce que nous nous sommes attachés à faire, étudiants, enseignants, élus, chargés de mission du Parc des Pyrénées, au fil de nos parcours et discussions, acteurs et entrepreneurs locaux rencontrés au hasard d'un fournil ou d'une terrasse agricole... apprendre à s'écouter et s'ouvrir pour mieux faire et être, ensemble, pour petit à petit construire un nouveau récit pour la Cerdagne.



Se raconter de nouvelles histoires pour ces bourgs et villages, pour ces espagnols qui viennent ici consommer le paysage et s'isoler dans des maisons de lotissement, pour ces habitants qui, attachés à leur culture catalane et à leur paysage de montagne se retrouve à vivre une vie générique de périurbains, contraints de s'approvisionner loin et de gérer une dépendance à la voiture, pour ces élus qui cherchent des solutions quotidiennes en étant démunis sur une



capacité à intégrer les enjeux, qu'ils perçoivent bien de transition écologique, à leur mission de pilotage du projet communal.

A partir des scénarios stratégiques élaborés par l'école d'urbanisme et mis en représentation et en projet paysager et architectural par les étudiants en architecture, la valeur que cet atelier a portée a été sans aucun doute de redonner confiance aux décideurs, de renforcer leur pouvoir d'agir, de porter à un nouveau stade leur degré d'exigence dans la transformation possible de leur cadre de vie et dans la façon dont ils peuvent servir leurs habitants.



La force de ces ateliers réside avant tout dans cette dynamique collective, où chacun reconsidère sa capacité d'agir, solidifie sa compétence et finalement ouvre de nouvelles perspectives à un territoire de subsistance capable non seulement d'encaisser les chocs qui vont venir à partir de ses propres ressources naturelles et culturelles, mais bien plus que cela aller vers un territoire productif, agile, réactif, accueillant et aimable...

C'est aussi cela qui finira – peut-être – par (contribuer à) sauver le monde...

Contacts :

Marc Verdier

Architecte – Urbaniste

Maître de conférence à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Membre du CORP

Courriel : marc.verdier@nancy.archi.fr

Imaginer l'avenir de la plaine agricole de l'Issole dans le Parc de la Sainte-Baume pour des synergies entre architecture et milieux, entre édifices et biodiversité

Durant le printemps 2021, l'Atelier des Horizons Possibles (enseignement du projet pour des étudiants en master 1 et 2 de l'école d'architecture de Marseille), a interrogé la trajectoire de cette plaine de l'Issole, afin d'imaginer des scénarios d'avenir pour 2022-2032 avec notamment ses nouvelles zones agricoles protégées. C'est un atelier qui a la spécificité de se dérouler « hors les murs » : les étudiants et l'équipe enseignante sortent de l'école afin d'aller vivre sur place et s'immerger « in situ » pour parcourir et éprouver les lieux, pour lire et comprendre les dynamiques paysagères. Enseigner « Hors les murs » c'est aussi choisir d'aller à la rencontre des habitants, des élus et des chargés de mission des PNR, des viticulteurs et des maraîchers, pour les interroger et les écouter raconter leur vie dans la plaine. L'atelier développe chaque semestre une production singulière issue d'une démarche précise qui débute avec le diagnostic des « richesses de ces lieux » associé à « l'inventaire des conflits », (existants et à venir), pour ensuite définir des « enjeux » et transformer les difficultés en « opportunités de projet de territoire ». Le diagnostic et les enjeux se nourrissent à la fois des rencontres durant l'immersion qui sont ensuite tissées avec les hypothèses de recherche, développées chaque année dans l'atelier, pour



penser ensuite à des manières d'imaginer différents projets afin d'habiter et d'avoir soin des espaces ruraux. Ce sont des propositions qui sont conçues pour faire face aux défis climatiques, environnementaux, énergétiques et participer activement aux évolutions des modes de vie dans les territoires de nos campagnes. (Le territoire est défini comme le produit des relations entre les hommes et les milieux en référence à la pensée de la bio-région d'Alberto Magnaghi.¹)

Tous les projets sont donc des recherches exploratoires qui développent les principes d'alliance, de coopération, d'interactions et de synergies entre les édifices architecturaux et les différents milieux agricoles, forestiers, naturels. Les architectures proposées, qui offrent ces modes d'habiter vertueux, sont aussi propices à de multiples interrelations entre tous les habitants, sans oublier de penser aux conditions de l'hospitalité des visiteurs et à celles des nouveaux ruraux qui souhaitent venir s'installer avec leurs desseins de vie.

Quelles architectures pour les territoires en recherche de nouvelles ruralités ?

Depuis 7 ans, collectivement avec les étudiants, l'équipe d'enseignants (architectes, urbaniste, paysagiste, anthropologue, expert construction soutenable et développement des filières localesⁱⁱ) redéfinit les rôles et les compétences des architectes dans les territoires locaux tout en s'inscrivant dans les défis globaux. Pour développer nos recherches nous formulons les questions suivantes afin d'y répondre :

Pour imaginer l'avenir des communes rurales dans les PNR, comment définir les enjeux et y répondre en identifiant les situations de projet ? Quelles architectures concevoir avec, et pour, des territoires ruraux qui sont en recherche de modes d'habiter participant à faire vivre les campagnes, à en avoir soin sans les réduire à un décor figé à disposition ?

Quels programmes architecturaux seraient des déclencheurs, des leviers actifs, pour les transitions économiques, énergétiques, environnementales dans une recherche d'autonomies interconnectées ? Toutes les activités sont considérées avec attention : des centres de traitements des déchets aux tiers-lieux, des hameaux aux gîtes, des fermes aux scieries... avec des propositions d'associations programmatiques inhabituelles pour des collaborations productives en lien avec les enjeux locaux et les conflits à transformer en opportunités. Comment développer les possibilités d'ajuster ces programmes avec les cycles de vie des milieux existants ? De quelle manière explorer aussi les capacités de ces « architectures-levers » à créer des liens (sociaux, culturels, pédagogiques) entre habitants, producteurs, artisans, associations et tous les acteurs institutionnels du territoire ? Comment également, situer les projets en interrelations avec l'existant (le bâti, les infrastructures mais aussi le vivant) ? Quels systèmes constructifs déployer, en s'appuyant sur des savoir-faire locaux, pour permettre de développer des filières et soutenir une économie locale ? Comment l'usage de matériaux bio et géo-sourcés peut-il finalement participer aux soins des milieux forestiers et au développement de certaines productions agricoles de fibres (chanvre, paille, cannes de Provence...) ?

De plus, quels espaces architecturaux peuvent offrir aux habitants, visiteurs et touristes des expériences continues de la puissance des éléments (le vent, le soleil, la terre, l'eau, la pluie, mais aussi les brumes et les parfums) révélant ainsi les changements saisonniers des dynamiques paysagères. De quelle manière vivre avec la conscience des rythmes et des temporalités dynamiques des territoires ruraux ?

Comment parcourir les territoires pour rencontrer ses dynamiques et tous ceux qui en ont soin ? Quelles mobilités douces développer qui soient adaptées aux configurations spécifiques de chacun des lieux pour des habitants travaillant sur place ?

Finalement, quelles conditions de partenariat créer avec différents acteurs et de participation des habitants pour réaliser ces scénarios et bâtir ces projets ? Comment faire projet ensemble ?

Deux scénarios prospectifs et 16 projets en synergie pour la plaine de l'Issole

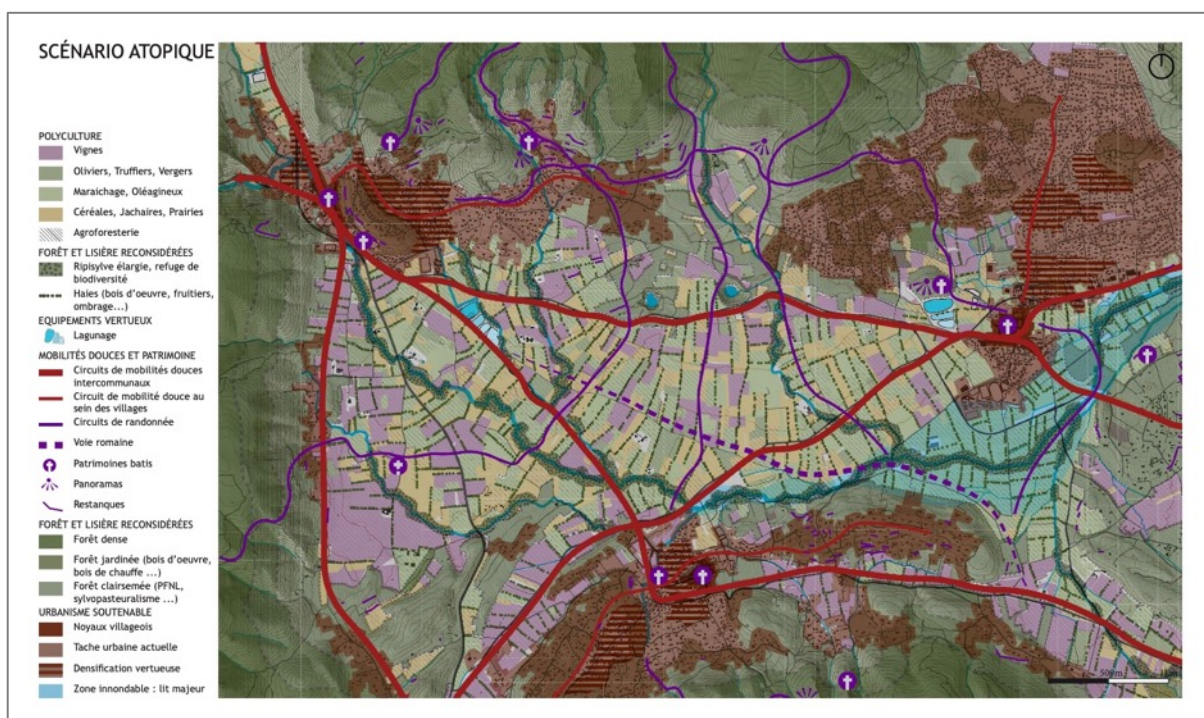
Chaque semestre ces questions sont posées sur un nouveau territoire. Nos projets sont des réponses exploratoires qui feront l'objet de restitution et d'échanges avec les acteurs concernés au début pendant l'immersion et à la dernière phase de présentation. Durant le printemps 2021, nous avons travaillé sur la plaine de l'Issole et notamment les enjeux de la transition agricole. D'une part, pour développer l'autonomie alimentaire avec des modes de culture qui soient adaptés aux types de sols, aux milieux existants, à la trajectoire des établissements humains locaux, et d'autres part, pour s'ajuster aux bouleversements climatiques.

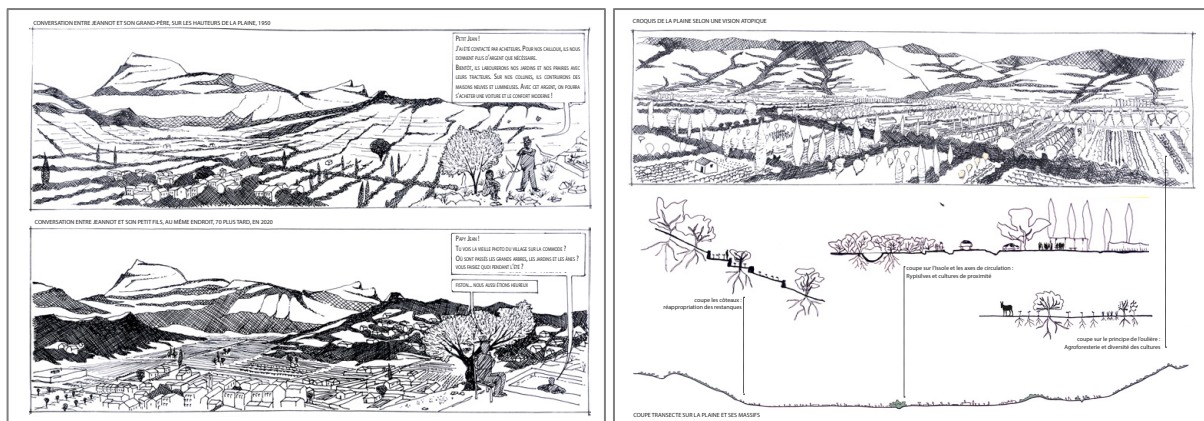
En effet, il y a déjà une série de conséquences manifestes de ces changements : - les canicules prolongées qui ont pour résultats l'avancée des vendanges en août (parfois un taux trop important de sucre qui conduit à la perte des récoltes), le développement de sondages dans la

nappe phréatique pour arroser les fruits et légumes mais surtout les cultures de vignes majoritaires ; - les fortes pluies d'hiver qui provoquent des inondations de diverses zones mais aussi l'érosions de certains piémonts ; - s'ajoutent en été, les risques importants d'incendies des massifs forestiers de pinèdes qui entourent toute la plaine et qui sont souvent en bordure de zones d'habitations.

Face à ces risques, les richesses de cette plaine (située dans le Var qui s'étend sur 7 km d'est en ouest et comprend 3 communes : La Roquebrussanne, Garéoult, et Néoules) sont nombreuses. Chaque commune à un riche patrimoine bâti composé de son centre villageois, de ses architectures agricoles, religieuses et de ses infrastructures liées à l'eau et aux murs de soutènement en pierres sèches (les restanques) qui soutiennent les terrasses situées dans les piémonts entourant la plaine. Entre 1970 et 1990 une expansion urbaine de lotissements, plus ou moins importants selon les communes, a pris la place des cultures. La plaine est aussi le bassin versant de la rivière de l'Issole, dont chaque affluent a apporté des matériaux sédimentaires qui participent à la qualité agronomique des sols agricoles. Elle est cultivée à 90% de vignes et pour le reste en cultures maraîchères et céréalières autrefois plus répandues en complémentarités avec la viticulture. Enfin, il y a la présence de parcelles délaissées, en friches. Quand aux forêts mixtes sur les collines en ceintures elles sont composées de feuillus et résineux dont le pin d'alep local qui vient d'être labellisé pour la construction.

Suite à l'élaboration collective par les étudiants d'inventaires cartographiés des dynamiques et des ressources, nous sommes venus en immersion dans la plaine pour compléter nos diagnostics à l'épreuve des réalités complexes du territoire. Nous avons rencontré les élus, les producteurs, les habitants et différents acteurs, nous avons également parcouru les milieux pour éprouver les paysages et les ambiances. Nous avons déterminé les richesses et les conflits en les classant suivant trois savoirs (savoir habiter, savoir faire, savoir être qui ont été élaborés peu à peu dans les précédant ateliersⁱⁱⁱ) afin ensuite de délimiter les enjeux et les opportunités de projets sur les trois communes. A la suite les étudiants ont imaginé deux scénarios l'un (dys)topique (dys, négation et topos, lieu) dans la continuité des pratiques actuelles où les dynamiques du vivant ne sont pas suffisamment respectées. L'autre scénario (a)topique s'appuie au contraire sur les forces de ce territoire avec un ancrage écologique tout en proposant des modes d'habiter en symbiose avec le vivant et porteurs de sociabilités partagées.





Dans la dernière étape les étudiants se sont saisis individuellement de ce scénario atopique pour en développer certaines parties en imaginant des programmes et des aménagements stratégiques avec des « architectures-leviers » pour les différentes transitions. Les propositions des étudiants peuvent être classées en 5 thématiques qui sont des stratégies ouvrant des horizons possibles :

L'alliance des activités forestières et agricoles : avoir soin et produire.

Trois projets ont développé cette alliance entre forêts et terres agricoles (qui génère des économies locales et vertueuses) avec l'entretien des massifs forestiers, notamment la création de lisières cultivées réactivant les cultures des terrasses abandonnées et, en complément sur des friches, le développement d'arboricultures adaptées aux sols et résistantes aux changements climatiques. Les architectures actives sont implantés de manière stratégique notamment sur des sites fragilisés et les programmes servent de « leviers-démonstrateurs » pour activer cette alliance (projet de Paul-Martin : scierie et transformations du bois local associé à un espace de recherche-formation sur les bois locaux dans la construction ; projet de Caroline et Maëlle ferme pédagogique pour les chèvres qui pâturent dans la forêt, fabrication de fromage et lieu de vente associé à une distilleries des plantes aromatiques qui soignent aussi les bêtes et les cultures également vendues sur place ; projet de Camille un moulin à huile pédagogique qui permet la réactivation des oliveraies en terrasses abandonnées, après repérage sur la plaine des potentiels un moulin serait rentable. Tous ces projets participent à la réduction des risques d'incendies.)

Les villages comestibles : habiter en complicité avec la nature.

Trois projets ont exploré d'autres manières d'habiter les villages comme des lieux intimement liés aux terres agricoles situées en périphérie. Les étudiants ont repéré les friches et les existants, pour les réactiver et les valoriser comme des espaces publics productifs spécifiques qui donnent une qualité de vie propre à nos campagnes. Le développement de l'arboriculture, adaptée aux changements climatiques d'une part et apportant aussi ombre et fraîcheur aux habitants, est propice à la création d'itinérances qui partent des cœurs de villages pour se poursuivre dans cette ceinture comestible et relier le village par différents aménagements jusqu'aux espaces boisés. Ces promenades récréatives et de santé sont aussi des expériences et des prises de conscience du chemin de l'eau des rivières et des milieux naturels entretenus par le travail des habitants. De plus, les espaces publics, placettes et rues sont aménagés pour accueillir des jardins potagers et des plantations de fruitiers suspendus qui apportent également de l'ombre. Ils permettent de redistribuer les emplacements appropriés par les voitures qui occupent largement l'espace avec de grands parkings devenus les marqueurs de l'entrée des villages. Les étudiants ont également

repéré des édifices abandonnés et imaginé quelles nouvelles activités ils pourraient accueillir afin de réunir toutes les générations et d'offrir des activités manquantes.

Pour La Roquebrussane le projet de Marie et Cassandre s'appuie sur les traditions culinaires locales qui sont valorisées comme ressource économique avec des ateliers de cuisine partagés, un espace de marché, une épicerie de produits locaux et l'ensemble est associé avec la cantine de l'école et la maison de retraite. Le tout est relié par une longue promenade requalifiant les bords de l'Issole.

À Garéoult, Fanny et Pauline ont imaginé, pour les terres agricoles en friche, d'associer des logements et des serres afin d'accueillir des nouvelles familles qui viennent réanimer les anciens ferrages à l'abandon et valoriser une promenade le long de la rivière adjointe à un jardin commun aux limites du village. L'ensemble fonctionne en synergie avec une légumerie, des ateliers de restauration et un centre de transformation des plantes aromatiques pour le bien-être avec un espace de soins utilisant précisément cette production. Ce projet est un équipement hybride situé le long d'une promenade traversant les champs désormais cultivés et la rivière. Dans cette même commune Antoine a imaginé un immense verger-espace public reliant les équipements (lycée, écoles et caves) associé à de nouveaux logements en bande qui retissent des liens entre le village et les terres cultivées.

La gestion des déchets : repenser en cycles de vie.

Deux étudiants ont reconsidéré la place des déchets et des rejets des eaux grises dans la plaine, mais aussi les déchets sauvages qui polluent certaines parcelles potentiellement agricoles. Luca a repéré les limites de capacités des trois centrales de traitement des eaux usées de chacune des communes et imaginé d'autres modalités de traitement liées aux principes de lagunage. De plus, il a associé à cet aménagement, une activité artisanale de prestige avec la volonté d'accueillir des écoliers et des touristes : un moulin à papier. La technique de fabrication choisie utilise les plantes du lagunage et réactive les terres en friche autour avec des muriers propices à la production de papiers artisanaux de grande qualité et ne générant aucune pollution tout en participant au renouvellement des milieux. Finalement ce projet est exemplaire par le développement d'une activité qui a soin des milieux et des hommes tout en dépolluant. Il est à noter l'aménagement des lagons associés à l'architecture du moulin qui offre un paysage bien différent de l'usine actuelle enfermée derrière des murs gris entourés d'une haie de pins. Le même type de projet hybride pourrait être décliné pour l'extension des deux autres centrales de Garéoult et Néoules.





Léo a repéré différentes parcelles de la plaine servant de décharges sauvages et il a proposé un projet de soins qui associe la reconversion en oseraie de ces sols ainsi traités. Ils sont associés à un centre de transformations des récoltes d'osiers en paniers, ombrières pour les maisons et les serres, et divers panneaux et palissades pour les cultures. Cette oseraie qui crée une activité locale reçoit également les enfants des écoles et des lycées et les touristes pour apprendre les possibilités multiples et les savoir-faire du tressage en osier.

L'adaptation aux bouleversements climatiques : hameaux, retro-innovation et co-animation.

Trois projets participent à imaginer des tiers lieux pour réunir les forces vives des acteurs du territoire et penser ensemble l'avenir. En associant sensibilisation et expérimentation avec la mise en commun de moyens, la volonté des étudiants est vraiment d'imaginer des programmes pour la co-animation des actions. Marion avec le projet du « centre agricole » propose un équipement installé sur des friches associant partage et création de machines agricoles, épicerie locale et cantine avec un lieu de formation et pour les associations d'agriculture qui peut devenir lieu de fêtes.

Lou et Charlotte proposent une ferme expérimentale pédagogique sur les lieux d'un ancien domaine agricole romain révélant une histoire locale qui pourrait aussi servir de piste pour l'avenir. Camille et Clara ont conçu une maison de la transition comme un édifice exemplaire en termes d'adaptations bio climatiques qui se situe au croisement de multiples chemins de randonnées et qui devient le repère des transitions en cours dans le paysage de la plaine. Les choix constructifs en terre et bois servent aussi de démonstrateurs sensibles que chacun peut expérimenter.

Habiter aux rythmes de la plaine et participer à la conscience des interrelations homme nature.

Terry et Alice ont travaillé sur les modes d'habiter en proposant respectivement un hameau-passerelle pour les nouveaux habitants et un gîte pour les visiteurs et les touristes. Le hameau se situe sur un piémont et propose avec cet aménagement de repenser face aux lotissements des logements qui accueillent, durant deux années, de futurs habitants souhaitant évaluer la vie à la campagne. La composition des logements est réglée par le cheminement des eaux de pluie afin de traiter les effets négatifs de l'érosion due aux ruissellements en dirigeant l'eau avec des canaux longeant les voiries sur des pentes faibles propices à la promenade. Le travail de résistance au feu de ces édifices a été moteur de conception pour les choix constructifs mais aussi en associant le projet avec une tour de surveillance et une régie de l'eau qui permet de gérer les canaux pour alimenter les terres agricoles en limites et qui sont aussi gérées par certains des

habitants. Ainsi, habiter ce hameau c'est aussi prendre soin des lieux les rendre productifs et partager une vie communautaire différente des modèles de lotissements actuels.

Alice avec son gîte invite à retrouver les rythmes des saisons et les cycles des jours en venant habiter la plaine, ce n'est pas consommer les lieux en étant touriste mais c'est une invitation à l'expérience des lieux qui conduit à une conscience des enjeux. Le mode de vie dans cet édifice est vertueux avec le traitement des eaux usées, l'apport minimum d'énergie, la récupération des eaux de pluie, avec une architecture construite en bois local dans une ingéniosité des systèmes constructifs qui offre une esthétique propre à la ruralité.

La production a été présentée aux acteurs et au président du Parc naturel régional, Monsieur Gros avant d'engager un débat autour des différentes pistes proposées. Le travail fera l'objet d'une publication qui sera le troisième volume de la collection des ateliers des horizons possibles dont les deux précédents sont « Rougiers, habiter avec la forêt. » et « Avoir soin de Bauduen. »^{iv}.

Contacts :

Florence Sarano

Architecte, urbaniste et enseignante-chercheuse à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Courriel : florence.sarano@marseill.archi.fr

ⁱ Voir Albertho Magnaghi « la biorégion urbaine » aux éditions Eterotopia.

ⁱⁱ Florence Sarano architecte, urbaniste ; Yvann Pluskwa, architecte ; Jordan Szkrupac, paysagiste ; Matthias Cambreling, architecte, Olivier Gaujard consultant spécialiste construction bois et fibres.

ⁱⁱⁱ Les trois savoirs : savoir-vivre : quels modes de vie souhaitons-nous pour l'avenir ? Comment habiter en synergie avec les milieux ambiants et l'existant. ; Savoir-faire : savoir-faire locaux et rétro-innovation ; Savoir-être : imaginer différentes manières d'être ensemble des modes de gouvernance à l'éducation, comment faire société ?

^{iv} éditions de l'Espeyrou.

Directeur de la publication :

Éric Brua

Coordination de la publication :

Nicolas Sanaa

Réalisation de la lettre :

Nicolas Sanaa, Fabien Hugault, Anne Badrignans

Production graphique :

Anne Badrignans

Comité de relecture :

Éric Brua, Nicolas Sanaa, Fabien Hugault

Crédits photographiques :

FPNRF

Parc du Livradois-Forez

Nicolas Antoine, Parc du Vercors

Parc des Pyrénées ariégeoises

Nathalie Salinas, Parc des Monts d'Ardèche

Sébastien Carlier, Parc des Landes de Gascogne

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Parc des Caps et Marais d'Opale

Consult'action, « En voyage au village », Résidence au Cheylard (07)

Élise Lemerrier, Benoît Boronat, Morgane Cohen, Cécile Léonardi, Ingrid Saumur

Omnibus paysage

Romy Baghdadi, Parc des Vosges du Nord

Parc Loire-Anjou-Touraine

Atelier territorial Cerdagne -PNRPC - ENSA Nancy -2021

Atelier des horizons possibles

N° publication ISBN : 978-2-491315-07-8

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

